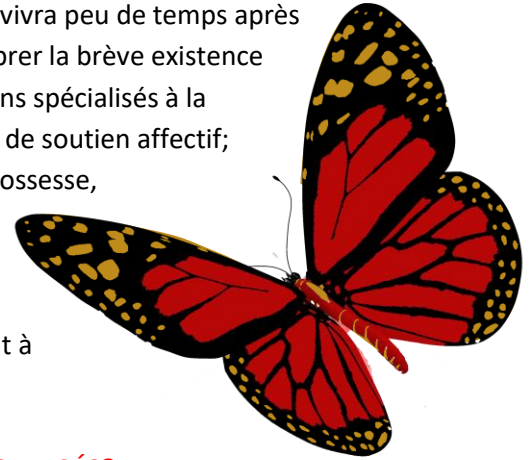


Soins palliatifs périnataux à la Maison Roger Neilson

Les familles qui reçoivent la nouvelle déchirante que leur bébé survivra peu de temps après sa naissance peuvent choisir de poursuivre la grossesse et de célébrer la brève existence de leur bébé. Ces familles peuvent bénéficier de soins et de soutiens spécialisés à la Maison Roger Neilson. Nous offrons des services de counselling et de soutien affectif; des conseils pour la prise des décisions médicales concernant la grossesse, l'accouchement et les soins du bébé; des activités permettant aux familles de se créer des souvenirs de leur enfant (photos, etc.), et un accompagnement au deuil. De nombreuses familles considèrent que ces services apportent un précieux appui et aident à gérer cette douloureuse expérience.



COMMENT LES SOINS PALLIATIFS PÉRINATAUX SONT-ILS ORGANISÉS?

- Vous rencontrerez les membres de l'équipe des Soins palliatifs, afin de discuter de vos choix et de vos désirs avec eux. Ils pourront également répondre à toutes vos questions. Cette rencontre sera organisée le plus tôt possible.
- En collaboration avec l'équipe des Soins palliatifs, vous établirez un plan de naissance conçu spécialement pour répondre aux besoins particuliers de votre bébé et de votre famille, et qui tiendra compte de vos espoirs, de vos objectifs et de vos valeurs. Ce plan de naissance énoncera les détails concernant le travail et l'accouchement, la gestion des besoins médicaux de votre bébé, son alimentation, les visites des membres de votre famille, les soins de fin de vie, et la création de souvenirs.
- Après la naissance de votre bébé, les membres de votre famille pourront passer autant de temps qu'ils le désirent avec lui. Vous aurez aussi la possibilité de vous créer des souvenirs de votre bébé, en faisant des photos, des plâtres de ses mains ou de ses pieds, ou en recueillant une mèche de ses cheveux.
- Si le temps le permet, votre famille aura également la possibilité de poursuivre les soins à la Maison Roger Neilson et de bénéficier de ses divers services de soutien. Des mesures pourront y être prises pour assurer le confort de votre bébé, et votre famille aura un accès illimité à votre enfant. Vous pourrez également continuer à vous constituer des souvenirs de votre bébé comme vous aurez commencé à le faire là où votre enfant est né.
- Si vous décidez de garder votre bébé à la maison, l'équipe de soins organisera des soutiens communautaires, et elle se tiendra à votre disposition 24 heures sur 24, par téléphone ou en effectuant des visites à domicile.
- Votre famille pourra également bénéficier de services d'accompagnement au deuil après le décès de votre bébé.

COMMENT PEUT-ON BÉNÉFICIER DE CES SERVICES?

- Demandez à votre obstétricien ou à votre médecin traitant d'envoyer une demande de services à l'équipe des Soins palliatifs de CHEO - 399 chemin Smyth - Ottawa ON K1H 8L2 (Télécopieur : 613-523-3617).
- Contactez une infirmière ou un médecin des Soins palliatifs par l'intermédiaire du service d'accueil central de CHEO au 613-737-7600 - poste 0. Demandez à parler à l'infirmière ou au médecin de garde du Service des Soins palliatifs.